

# Avortement : c'est l'aveuglement

## Un débat est-il possible aujourd'hui en France ?

Un rapport sur l'avortement vient d'être rendu public ce matin. Ce document conduit à banaliser cet acte et à négliger des données importantes.

En tant qu'institution médicale et scientifique la Fondation Jérôme Lejeune s'interroge sur la présentation de l'avortement dans ce rapport et considère comme un préalable méthodologique nécessaire de rappeler sa nature et ses conséquences.

Qu'on le veuille ou non, la réalité de l'avortement consiste à tuer un être humain avant sa naissance. La nature de cet acte emporte des conséquences qui ne peuvent être passées sous silence :

- 1) **Le respect de la vie de l'être humain est une valeur qui est antérieure à la loi.** Ce n'est pas parce que l'avortement a été dépénalisé dans certains cas que cet acte peut être érigé en droit. Au nom de quoi le non respect du principe de protection de l'être humain quitterait le régime d'exception ?
- 2) **L'avortement concerne les femmes mais aussi les hommes.** Il n'y a aucune raison de ne pas tenir compte de leurs points de vue, de leurs souffrances, de leurs désirs.
- 3) La question de la culpabilisation est à mettre en rapport avec les deux points précédents. L'avortement met à la charge de la femme seule un acte qui restera **un acte lourdement transgressif**. En nier les conséquences psychiques et somatiques n'est pas le résultat d'une observation scientifique.
- 4) **L'objection de conscience** ne peut pas disparaître pour une raison simple : il ne peut être imposé à un professionnel, dont la mission est orientée vers la sauvegarde de la vie et de la santé, de poser ou de contribuer à un tel acte. L'avortement n'est pas un acte médical. La question est plutôt de savoir s'il faut continuer à imposer au monde médical une pratique qui n'est pas de son ressort.
- 5) Enfin **l'avortement n'est jamais la seule solution** pour les femmes qui sont enceintes mais ne souhaitent pas ou envisagent avec difficulté d'élever l'enfant qu'elles attendent.

C'est pourquoi la Fondation Jérôme Lejeune demande aux responsables politiques de **rendre possible un débat sur l'avortement**. Pour cela elle leur demande de situer l'enjeu sur un terrain où l'échange d'arguments rationnels soit possible et **l'approche idéologique abandonnée**. L'enjeu le mérite car se jouent là également la recherche du bien commun et le respect de la norme morale élémentaire présente au cœur de chacun (ne pas tuer, ne pas mentir, ne pas voler).